

Ligue  
des **droits de  
l'Homme**



Section  
d'Aix-en-Provence



## **Les Échos de la LDH**

N°21 MAI 2014

### **ÉLECTIONS EUROPÉENNES : POUR UNE EUROPE DE L'ÉGALITÉ, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA DÉMOCRATIE**

Les élections au Parlement européen auront lieu le 25 mai.

Cette institution semble bien lointaine des besoins et des préoccupations des gens. Et l'Europe est souvent perçue comme étant à l'origine de la perte et de la réduction de droits chèrement acquis. En particulier les droits économiques et sociaux très touchés par les politiques d'austérité à outrance mises en place par l'Union européenne (UE) sous prétexte du paiement de la dette et de la réduction brutale des déficits ; avec, comme conséquences, la hausse du chômage et de la précarité dans toute l'Europe, l'augmentation de la pauvreté et des inégalités, la destruction des services publics. Cette situation, qui ne sert les intérêts que des banques, des grandes entreprises internationales et du secteur financier, fait que la majorité des citoyens européens se trouvent désorientés, déçus et se réfugient de plus en plus dans le nationalisme.

Nous sommes ainsi loin des fondements de l'UE, de l'Europe solidaire, fondée sur la paix, assurant la libre circulation de ses ressortissants. D'autant plus qu'à côté de l'érosion des droits sociaux et économiques les droits civils et politiques sont aussi mis en cause : espionnage des données personnelles, droits des femmes remis en cause dans certains pays, traitement cruel et inhumain des migrants...

Dans ce numéro des Echos de la LDH, écrit avec ATTAC, nous vous proposons une analyse de l'Europe sous ces deux angles : celui des institutions et de leur manque de démocratie ; celui des politiques d'austérité et de leur soumission aux seuls intérêts financiers.

# DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES, POUR QUOI FAIRE ?

Le 25 mai nous allons élire le Parlement européen, seule institution de l'Union Européenne dont les membres sont élus au suffrage universel. **Seule institution donc sur laquelle, nous, simples citoyens, avons un pouvoir direct.**

## Qu'est-ce que l'Union Européenne ?

La France est l'un des membres fondateurs de l'UE, née dans les années 50 de la volonté de personnalités politiques voulant travailler à la paix et conjurer les risques de guerre entre pays voisins (comme on l'avait vu entre la France et l'Allemagne à trois reprises en 75 ans) et voulant également instituer un marché « commun » à ces États. Mais si cette future association de quelques pays européens qui devait donner « l'Union européenne » en 1992 a d'abord été une structure économique (la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier en 1951), désireuse de répondre aux défis économiques de l'époque, elle s'est donné, dès le début, la perspective de construire une Europe solidaire, capable d'éviter les conflits et assurant la libre circulation de ses ressortissants. Progressivement (par traités successifs), cette Europe a eu aussi l'ambition politique d'assurer la sécurité, d'harmoniser ses institutions et de définir des actions communes à tous les pays adhérents. L'Union Européenne, au-delà d'un marché commun et, désormais d'une monnaie commune, s'édifie sur des valeurs partagées. Mais on est cependant encore loin d'une vraie union politique.

L'Union Européenne compte désormais 28 pays mais la situation de ces pays à l'intérieur de l'Union est variable, les inégalités sont grandes et, dans le contexte de crise que nous vivons actuellement, la responsabilité de ce qui ne va pas est bien souvent rejetée sur « l'Europe ».

## Quel constat face à cette Europe ?

Il est évident que la situation actuelle de l'Europe est critique car la politique européenne semble désormais sous l'emprise absolue des marchés financiers et le traitement social des crises successives paraît oublié. Certains pays (la Grèce, le Portugal...) vivent une situation catastrophique, révoltante et inquiétante dans la mesure où elle révèle une grande inégalité entre les pays de l'Union et un manque de solidarité entre États. Certes, cette Europe semble encore attractive pour quelques pays limitrophes qui souhaitent y entrer mais la situation intérieure pousse à se demander si le projet d'origine de l'Europe n'est pas oublié. Il est clair que l'Europe traverse une crise de légitimité sans précédent.

Face à cette situation, la déception est grande et la défiance s'installe. C'est une situation qui pousse de plus en plus les populations à un repli national inquiétant, favorisant les partis nationalistes d'extrême-droite qui flattent les réactions spontanées de ceux qui voudraient sortir

de l'Europe et de l'euro sans se demander quel serait le résultat d'une telle décision.

**Cependant, la Ligue des Droits de l'Homme ne pense pas que l'avenir de la France soit en dehors de l'Europe**, même si cette Union Européenne à laquelle nous appartenons est loin de nous satisfaire. Elle est inquiète du fonctionnement non démocratique de la plupart des institutions européennes et appelle à lutter pour les améliorer. C'est le sens à donner à l'élection du Parlement du 25 mai, le Parlement Européen étant la seule institution sur laquelle le simple citoyen européen puisse peser.

## ***VOTEZ POUR L'ÉLECTION DE VOS REPRÉSENTANTS AU PARLEMENT EUROPÉEN LE 25 MAI 2014 !***

### **Comment fonctionnent les institutions européennes ?**

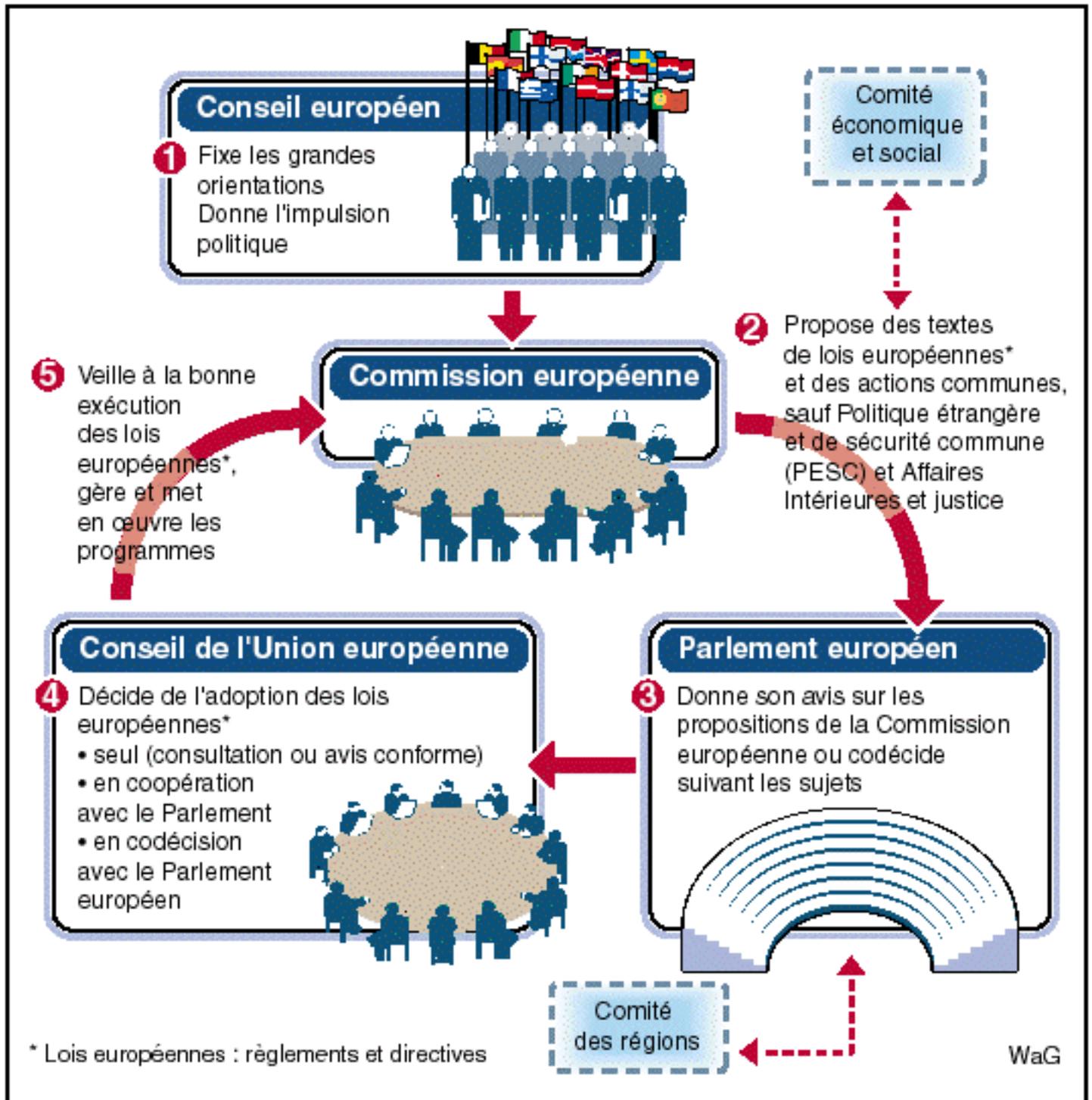
Rappelons rapidement quel est le fonctionnement des institutions tel qu'il est prévu par le traité de Lisbonne (le dernier traité –de 2009– régissant l'Union) et qui est en grande partie la source des difficultés actuelles.

Ce qui frappe, si on regarde les institutions européennes (au nombre de 7 : le Conseil européen, le Parlement européen, le Conseil (des chefs d'État), la Commission européenne, la Cour de justice de l'Union européenne, la Banque centrale européenne, la Cour des comptes), c'est le manque de démocratie qui régit leur fonctionnement.

En effet, le Parlement européen, seule institution élue au suffrage universel (750 membres, dont 74 pour la France) n'exerce pas totalement les fonctions législative et budgétaire comme le fait le Parlement français, par exemple, mais il agit (depuis le traité de Lisbonne qui a élargi ses prérogatives) en « co-décision » avec le Conseil (des ministres des États-membres, présidé par un État-membre tournant tous les 6 mois) mais l'initiative des directives et des règlements revient à la Commission (dont aucun membre n'est responsable devant le parlement de son pays ou devant le Parlement européen, c'est à dire qu'ils ne peuvent pas la forcer à démissionner). Certes, le Parlement a un droit de censure de la Commission mais, de fait, la Commission et le Conseil gouvernent l'Union sans avoir à engager leur responsabilité devant le Parlement (voir le schéma ci après).

Ce Parlement – au rôle très imparfait – est celui que vous êtes appelé(e) à élire le 25 mai. Même imparfait, il a le mérite d'exister et c'est en y élisant des députés responsables et qui s'engagent à exercer leur droit de censure de la Commission qu'on peut imaginer lui donner son plein rôle et envisager des transformations. Car ce Parlement n'est pas inerte :

c'est ainsi qu'il a, par exemple, le 11 mars de cette année, bloqué par un vote massif une directive de la Commission portant sur les semences. Certes, la Commission n'a pas pour autant retiré son projet et le Conseil va avoir à se prononcer à son tour mais le vote du Parlement indique bien que les citoyens peuvent être entendus et que leurs représentants peuvent peser de tout leur poids dans les décisions.



## Pour une réforme des institutions européennes

Cela dit, une réforme des institutions s'imposerait. La Ligue des Droits de l'Homme – comme d'autres – pense qu'il faudrait donner au

Parlement Européen tous les pouvoirs législatifs, sans partage avec le

Conseil car la « co-décision » est un frein au fonctionnement démocratique. Il faudrait par ailleurs un vrai gouvernement qui présente un vrai programme et soit responsable devant le Parlement – la Commission n'étant plus alors qu'une simple administration. Et il faudrait aussi redéfinir les missions de la Banque Centrale aujourd'hui essentiellement au service des intérêts financiers.

Il s'agirait essentiellement de « refonder » l'Union d'un point de vue institutionnel sur des bases démocratiques – ou tout au moins de faire évoluer ces institutions. **C'est ce qui permettrait d'aller vers un projet européen plus social** du fait que l'intérêt des citoyens pourrait être pris en compte de façon plus directe.

## Les droits des citoyens dans l'Union

En ce qui concerne les droits des citoyens, depuis 2007, la Charte des droits fondamentaux est inscrite dans les textes régissant l'Union. Cette Charte –qui représente un progrès, même s'il est insuffisant- est loin d'être totalement satisfaisante et **la Ligue des Droits de l'Homme demande que l'UE inscrive dans le cadre juridique européen la Déclaration universelle des droits de l'Homme.**

Quant à la citoyenneté européenne – notion à construire si on veut aller réellement vers une Europe des peuples –, force est de constater qu'on en est encore très loin. La citoyenneté est en crise dans la plupart des pays européens d'une part et, d'autre part, les communautés européennes successives ont été plus intéressées, il faut bien le reconnaître, par la concurrence des marchés que par les droits des citoyens.

Pour la LDH, il est temps de construire une Europe des citoyens et elle met en avant plusieurs idées et propositions. Elle propose de revendiquer une **citoyenneté de résidence**, mesure susceptible d'assurer la paix, le refus du racisme et l'égalité démocratique. Il faut en finir avec la discrimination actuelle, l'obsession des frontières et étendre la citoyenneté à l'ensemble des résidents de l'UE, aussi bien communautaires qu'extracommunautaires, leur donner le droit de vote aux élections locales et leur reconnaître des droits sociaux et politiques fondamentaux. Il s'agit d'aller vers une **citoyenneté sociale**. Il faut aussi en finir avec les visas de court séjour et transformer la politique de voisinage de l'Europe avec ses voisins extérieurs. Enfin, la LDH demande de ratifier la Convention des Nations Unies sur les migrants.

Nous avons bien conscience que le chemin vers une démocratie plus large et vers une citoyenneté européenne effective est un long chemin. C'est pourtant le seul qui nous semble pouvoir à terme éviter que l'Europe ne se disloque. Seule une **Europe des peuples**, une Europe solidaire, reconnaissant et renforçant les droits de tous, peut donner un sens réel au projet européen de réunir des états différents dans une même entité économique et politique.

# LES TRAVAILLEURS DÉTACHÉS » OU COMMENT UNE DIRECTIVE EUROPÉENNE MET EN CONCURRENCE LES SALARIÉS EUROPÉENS ENTRE EUX

Qu'est-ce qu'un travailleur détaché ? Tout travailleur qui, pendant une période limitée (et dans le cadre d'une prestation de services), exécute son travail sur le territoire d'un Etat membre de l'UE autre que l'Etat sur le territoire duquel il travaille habituellement. Telle est la définition donnée par la **directive européenne 96/71/CE du 16 décembre 1996**.

Les principes : les cotisations sociales appliquées sont celles du pays d'origine. Ce qui, concrètement, permet à des employeurs de pays aux cotisations sociales élevées d'embaucher des travailleurs à moindre coût. En revanche, le salaire et les conditions de travail de l'employé détaché relèvent des règles du pays dans lequel il travaille. Un travailleur détaché en France doit donc toucher au moins le smic.

Dans la réalité, déclarait en novembre dernier Michel Sapin, alors ministre du travail, «le contournement de ces règles s'accroît» en raison de «montages frauduleux de plus en plus sophistiqués» conduisant à un «**dumping social**» (c'est-à-dire qu'on casse le « coût » du travail). Des employeurs contournent la loi avec notamment des salaires au rabais et des horaires étendus. Et on constate un recours de plus en plus fréquent à des sous-traitants étrangers, en particulier dans le secteur du BTP et de l'intérim. La France est ainsi devenue le deuxième pays d'accueil (après l'Allemagne) avec 210 000 étrangers détachés officiels en 2013, plus probablement environ 350 000. En majorité ils sont polonais, portugais et roumains. Et aussi des français employés par une filiale « boîte à lettres » installée dans un pays à faibles cotisations ! «Ce qui est en cause, c'est (...) un véritable négoce de **travailleurs détachés low cost** (à bas coût)», a souligné Gilles Savary (PS), l'un des auteurs d'un rapport parlementaire en mai 2013.

Face à ce développement de systèmes souvent quasi mafieux les ministres du travail de l'UE ont trouvé un compromis en décembre 2013. Pourquoi un « compromis » ? Parce que certains Etats, très libéraux comme la Grande-Bretagne et des pays de l'est, estimaient qu'il ne fallait rien faire contre «la libre circulation des travailleurs». Que dit l'accord qui vient d'être voté ce mois-ci en tant que directive d'application ? Il prévoit de «renforcer les contrôles» et pour le seul secteur du BTP de «responsabiliser les entreprises donneuses d'ordres vis-à-vis de leurs sous-traitants». Ce texte est jugé «très décevant» par la Confédération européenne des syndicats. En France une proposition de loi sur la sous-traitance, le dumping social et la concurrence déloyale établit également la responsabilité conjointe et solidaire des donneurs d'ordre et des sous-traitants qui concernerait le salaire, mais aussi le temps de travail, les conditions d'hébergement, la sécurité ; une liste noire d'entreprises contrevenantes serait constituée. Si les syndicats et les organisations patronales des branches les plus concernées approuvent le principe de ce texte le MEDEF s'y oppose !

Au-delà de ce dernier texte (mais sera-t-il voté un jour ?) reste la question importante de la différence de cotisations sociales payées par l'employeur selon que le salarié a son contrat signé en France ou hors de France, dans un pays où les garanties sont plus faibles. Ainsi on organise **une concurrence déloyale entre salariés** selon qu'ils sont détachés ou non ! Il faut refuser que l'employeur tire avantage de ce que le contrat de travail ait été signé dans un autre pays. Il est indispensable qu'il paye aux caisses sociales un volume financier équivalent ou se rapprochant du volume de cotisation qu'il aurait payé s'il avait été assujéti à la cotisation française.

## ITER, à Cadarache, une illustration de ce système et de ses dérives.

A Cadarache ITER va devenir probablement le plus grand chantier d'Europe. 1000 travailleurs sont attendus cette année et on atteindra un pic de l'ordre de 3500 en 2015. C'est une parfaite illustration de ce que permettent la directive et ses déviations. Les entreprises du BTP qui

ont eu les premiers chantiers ont toutes des filiales dans les pays de l'Est ! Et les entreprises locales sont de fait évincées. Sur ces chantiers préparatoires tous les abus ont déjà été constatés : non respect du Smic (et souvent les travailleurs sont même payés au-dessous du salaire minimum de leur pays !), pas de véritable organisation de l'accueil, en particulier pour le logement, mais aussi pour le transport, le suivi médical...Pas de dispositif de formation et de qualification aux emplois proposés à destination des travailleurs locaux en recherche d'emploi. La concurrence déloyale que dénonçaient le ministre du travail et plus fortement que lui le rapport parlementaire est à l'œuvre ! Il ne s'agit pas d'opposer travailleurs français et étrangers mais de faire en sorte que **les conditions de travail respectent le Code du travail**, qu'à travail égal le salaire soit égal, que des conditions de logement décentes soient mises en œuvre...Réclamer ceci en 2014 semble une évidence mais la réalité est que les exigences de rentabilité financière ont trouvé dans la directive sur les travailleurs détachés un outil permettant de réduire le «coût» du travail, c'est-à-dire le salaire et les droits de tous, étrangers comme français.

**A ITER aussi, l'ennemi n'est pas le travailleur détaché, c'est la finance !**

---

## L'AUSTÉRITÉ, UNE SOLUTION À LA CRISE ?

La crise financière et la crise économique peuvent expliquer l'augmentation de la dette publique des États, qui se sont vu contraints d'une part de renflouer les banques et d'autre part de soutenir l'activité économique menacée de récession.

**La dette publique résulte du cumul des déficits publics.** Or, dans le cadre des traités européens, il est interdit à la Banque Centrale Européenne (BCE) de financer les déficits des États et ceux-ci sont donc obligés de se tourner vers les marchés financiers, qui détiennent ainsi un moyen de pression pour orienter les politiques publiques.

Les solutions préconisées par la Troïka (BCE, FMI et Commission européenne), politiques d'austérité et réformes structurelles, vont être renforcées par l'adoption du Pacte budgétaire (TSCG).

### Comment peut-on réduire le déficit ?

- **en augmentant les recettes** : mais relever les taux d'imposition des plus riches et des grandes entreprises (qui avaient été considérablement baissés dans la décennie qui précède) est refusé par la Troïka au motif que cela nuirait à la compétitivité et à l'attractivité. Seule l'augmentation de la TVA (impôt le plus injuste) est retenue.

- **en diminuant les dépenses publiques** : cela reste donc la voix privilégiée, coupes dans les services publics (réduction des effectifs et gel des salaires de la fonction publique),

coupes dans la protection sociale (retraite, santé, chômage...).

Cependant ces politiques d'austérité n'ont pas eu les effets escomptés et ont enfoncé un peu plus les pays (notamment ceux du Sud, Grèce, Portugal, Espagne,...) dans la récession, les déficits ont continué à augmenter et les marchés financiers ont pu spéculer sur le marché de la dette avec des taux d'intérêt vertigineux. Même le **FMI** a reconnu les **effets pervers** et **l'inefficacité** de ces préconisations et stigmatise les effets négatifs sur la

croissance mondiale. Même Paul Krugman, Prix Nobel d'économie, dé-

nonce les "**erreurs d'analyse**" sur lesquelles se basent les politiques d'austérité.

## **Nos gouvernants et les économistes qui les conseillent sont-ils des incompetents ?**

Au vu des résultats de ces dernières années, on pourrait le croire ! Mais Attac émet une autre hypothèse : l'austérité n'est pas une erreur. C'est un choix idéologique. La crise est l'occasion de faire passer des mesures qui auraient été jugées inacceptables en d'autres circonstances. D'ailleurs, un glissement de langage s'effectue :

nos gouvernants parlent désormais moins d'austérité que de **compétitivité**, moins de rigueur que de **réformes structurelles**. Au nom de la crise, au nom de la dette, sont imposés les privatisations, le démantèlement du droit du travail, les baisses de salaire, les coupes dans les services publics, la casse de la protection sociale ...

### **Qui décide ?**

Les marchés financiers ? La Troïka ? Oui, **mais avec la complicité de nos gouvernants nationaux : la pression des marchés financiers sur les Etats est organisée par les Etats eux-mêmes !**

Réduire la dette par peur de déplaire aux marchés financiers et de ne plus trouver de financement auprès d'eux, réduire les dépenses publiques parce que cela fait partie de "nos engagements" auprès de Bruxelles, réduire le coût du travail parce qu'il plombe la compétitivité des entreprises : les gouvernants nationaux justifient leurs politiques publiques en rejetant la

responsabilité sur l'Europe et la mondialisation. Non seulement cela attise les sentiments nationalistes mais en plus c'est faux ! Ce sont les chefs d'Etat qui ont signé les traités qui "imposent" ces règles et les parlements qui ont voté leur ratification, ce sont les parlements qui votent les transpositions des directives en droit national.

Et donc si Hollande et Valls doivent "plaider leur cause devant Bruxelles", **c'est parce que la France doit respecter le Pacte budgétaire que ses propres représentants ont approuvé en 2012.**

## **ALORS, LA SOLUTION EST-ELLE DE SORTIR DE L'UNION EUROPÉENNE, DE SORTIR LA ZONE EURO ?**

La monnaie unique devait permettre d'en finir avec les attaques spéculatives sur les monnaies au sein de l'Europe et favoriser la convergence des économies des pays membres. En fait, la spéculation s'est reportée sur les dettes des États et la crise de 2008 a révélé les incohérences de la construction de la zone euro. Les inégalités de développement entre les pays, notamment entre ceux du Sud de l'Europe et ceux du Nord, ont été accentuées.

## Les problèmes posés par l'euro et l'appartenance à zone euro

Avec la monnaie unique, les États ne peuvent plus recourir à une dévaluation pour favoriser leurs exportations en rendant leurs produits moins chers à l'étranger. Par ailleurs, le traité de Maastricht à l'origine de l'euro interdit à la Banque Centrale Européenne (BCE) de prêter

directement de l'argent aux États qui sont alors contraints de se procurer des capitaux sur les marchés financiers à des taux élevés. Les États se retrouvent donc sous la tutelle des marchés. Le déficit public et la dette des pays les plus fragiles se creusent d'autant plus !

### La sortie de l'euro, une solution ?

Quitter la zone euro peut apparaître comme une solution rendant aux États leur souveraineté monétaire, le pouvoir de dévaluer leur monnaie et de financer leur déficit public par la banque centrale nationale.

### Attac ne soutient pas cette solution. Pourquoi ?

Dévaluer est *économiquement risqué* : cela aurait comme conséquence une **hausse des prix des importations** donc un risque accru **d'inflation** et une **perte de pouvoir d'achat** des ménages. Pour maintenir des prix compétitifs, l'austérité salariale s'imposerait. De plus, cela provoquerait une **hausse du montant de la dette publique**, libellée en euros et rendrait plus difficile son remboursement.

Dévaluer est également *politiquement dangereux* : cela signifierait qu'on se

lance dans une **guerre économique** avec les autres pays avec pour conséquence une **concurrence, une compétition exacerbées entre les États** et un **risque accru de montée de la xénophobie**.

Par contre, Attac est favorable à ce que la **Banque centrale** (ou un établissement public) **finance le déficit des Etats** afin que la politique économique et budgétaire échappe à la tutelle des marchés financiers. Mais cela nécessite une **rupture avec la pensée économique dominante**.

## POURQUOI AVONS-NOUS BESOIN D'EUROPE ?

Pour au moins **cinq** raisons :

1. Face à la puissance des marchés financiers, nous avons besoin d'un espace politique et économique fort. Un seul pays ne fait pas le poids, le cadre européen est plus adapté.
2. Certaines politiques publiques nécessitent d'être coordonnées au niveau européen pour amplifier leur efficacité : politiques de transition énergétique (transports, énergie....), politique de relance budgétaire et monétaire, par exemple.

3. Une Europe éclatée risquerait d'accroître la rivalité entre les pays et la course à la compétitivité aggraverait le dumping fiscal et social. Il faut donc plus de solidarité entre les États et en finir avec la "concurrence libre et non faussée".

4. Il est nécessaire de construire une Europe capable de peser dans les négociations internationales. Aucun État européen ne peut y jouer un rôle important seul. Il faut pouvoir s'imposer dans la lutte contre le réchauffement climatique et l'épuisement des ressources pour enclencher une politique radicale de transition écologique et de redistribution des richesses.

5. Enfin, face à la montée de la xénophobie et des tensions nationalistes, nous avons besoin d'un espace politique de coopération et de solidarité entre les peuples européens.

## **DÉSObÉIR AUX TRAITÉS POUR RECONSTRUIRE L'EUROPE ?**

Pour reconstruire l'Europe, il faut trouver une voie qui permette de sortir du faux débat "Pour ou contre l'Europe", "Tout ou rien", souvent imposé par les médias. Faux débat qui s'appuie sur le même présupposé : "les traités sont gravés dans le marbre". Attac refuse le repli national, la sortie de l'Europe et de l'Euro, prônés par les eurosceptiques, l'extrême droite et la gauche souverainiste mais refuse aussi "l'Europe des petits pas", de la droite classique et des socio-démocrates.

Il est nécessaire de s'appuyer sur les mobilisations européennes, en Espagne, au Portugal, en Grèce, en Italie, mais aussi en Allemagne et en France. En effet, les prémisses d'une transition vers un nouveau modèle de développement se font sentir et de nouvelles pratiques sociales, des initiatives alternatives voient le jour partout en Europe : le mouvement des villes en transition, le mouvement Alternatiba, le réseau Sanctuaire, les centres de santé autogérés en Grèce, la Marinaleda en Andalousie, les ZAD (Zones à défendre, comme à Notre-Dame-des-Landes), Blockupy à Francfort (mobilisation contre la BCE)...

Pour amplifier et pérenniser ces initiatives, il est nécessaire d'imposer de nouvelles politiques de transformation sociale et écologique, par un changement des politiques publiques et des règles du jeu, au profit des peuples européens et non plus au profit des multinationales et des banques.

### **Peut-on désobéir aux directives et aux traités ?**

Oui, et cela se fait déjà. 24 États, par exemple, n'ont toujours pas transposé la directive sur la performance énergétique des bâtiments. Alors, pourquoi ne serait-il pas possible de désobéir aussi à la directive sur la collecte de l'épargne (Livret A) ouverte aux banques privées et ainsi rediriger l'épargne des ménages vers la cons

truction de logement sociaux ?

La désobéissance aux traités européens existe également : par exemple, suite à la crise, les États ont accordé des aides financières aux banques et la BCE a racheté des obligations d'État (titres de la dette publique) sur le marché secondaire (la bourse), actes tous deux contraires aux traités.

## Comment devrait agir un État pour faire bifurquer l'Europe ?

Il pourrait adopter des **mesures unilatérales coopératives**, c'est-à-dire qui ne sont **dirigées contre aucun autre pays** (contrairement à une dévaluation compétitive) et qui ont **vocation à être étendues à l'échelle européenne**.

Ces mesures seraient en rupture avec les règles du jeu actuelles de l'Union Européenne. On pourrait par exemple :

- **financer le déficit public indépendamment des marchés financiers**, en empruntant auprès d'un organisme financier public qui lui-même se financerait auprès de la BCE, par exemple la Banque publique d'investissement (BPI) ou la Caisse des dépôts et consignation. Cela permettrait de financer un vaste programme de transition

écologique (transports collectifs, énergies renouvelables, isolation des bâtiments....),

- **organiser un audit citoyen de la dette publique** qui permettrait d'en identifier la part illégitime (cadeaux fiscaux, évasion fiscale...) afin d'en annuler une grande partie (comme l'a déjà fait Rafael Correa président de l'Equateur),

- **refuser d'ouvrir les services publics à la concurrence privée** : refuser leur privatisation et leur démantèlement,

- **socialiser les banques** pour contrôler le crédit.

Ces mesures, permettrait de libérer l'Europe de l'emprise des marchés financiers

### Une issue incertaine

Ces mesures risqueraient de provoquer une crise au sein de l'UE ainsi qu'une confrontation avec les institutions européennes. Une crise politique ne serait pas à exclure. Mais cette désobéissance aux traités éviterait le di-

lemme entre repli national et le statu quo actuel. L'extension à d'autres pays, par effet domino, permettrait la construction d'un espace public européen et trace le chemin de l'intérêt général.

## QUELLE EUROPE VOULONS-NOUS ?

Il s'agit de construire une Europe où la solidarité prime sur la concurrence et où les critères de convergence seront sociaux et écologiques. Il faudra donc changer les règles du jeu :

- **réaliser une harmonisation sociale et fiscale par le haut** afin d'éviter la concurrence entre les États qui tire vers le bas les ressources publiques. Cela permettrait de financer des services publics de qualité et une protection sociale pour tous.

- **augmenter le budget de l'Europe** (actuellement très bas, inférieur à 1 % du PIB européen) afin de financer à l'échelle européenne des chantiers comme les transports collectifs, la transition écologique, etc.

- **changer les statuts et les missions de la Banque Centrale européenne** afin que la création monétaire soit au service de la réduction des inégalités et du financement d'un nouveau mode de développement.

Pour Attac, il faut construire une **Europe libérée de la domination de la finance**, en "désarmant" les marchés financiers (par exemple instaurer une taxe sur les transactions financières ambitieuse, interdire la spéculation, supprimer les paradis fiscaux.), une Europe où la priorité est donnée à la **réduction des inégalités sociales et territoriales**, avec une fiscalité plus juste et plus redistributive, et enfin une **Europe démocratique** construite dans le **respect des souverainetés populaires**. Et pour cela, il faut mener une bataille contre les traités et les institutions européens tels qu'ils existent actuellement, mais **cette bataille ne peut pas être celle d'un seul pays. Elle doit être celle de tous les peuples européens.**

Conclusion

---

## **POUR UNE EUROPE DES DROITS : ICI, MAINTENANT, ET POUR TOUS**

Sous ce titre nous reprenons les termes d'un récent communiqué de l'Association européenne pour la défense des droits de l'Homme (AEDH). Nos élus au Parlement européen doivent défendre les droits des personnes. La politique économique consiste à donner à toute personne un toit, un travail digne, un accès à l'éducation égal pour tous, un accès universel à la santé. Il est temps de promouvoir les droits économiques et sociaux dont la destruction ne sert que les revenus scandaleux de quelques-uns. Il est temps de défendre les droits civils et politiques au lieu de tenter d'éviter la protestation et la mobilisation citoyenne et de rendre l'Europe inaccessible à ceux qui lui demandent accueil et refuge.

L'Europe doit rééquilibrer la finance et l'économie par la justice sociale.

L'Europe doit faire que « égalité, solidarité et démocratie » prennent le pas sur les marchés.

Et nos élus doivent faire preuve de loyauté, nous rendre des comptes, ne pas négliger les besoins de la population, avoir un comportement éthique...

Cela dépend de notre implication, de notre mobilisation pour construire une Europe des droits, de la justice et des libertés. Le 25 mai en votant vous ferez entendre votre voix. Votez pour la liste qui vous semble le plus en accord avec cette Europe-là.

---

**Ligue des droits de l'Homme, section d'Aix-en-Provence** Tél : 06 44 94 45 74

Courriel : [ldh.aix@laposte.net](mailto:ldh.aix@laposte.net) - Site : [www.ldh-aix.org](http://www.ldh-aix.org)

et [www.facebook.com/ldh.aix](https://www.facebook.com/ldh.aix)

---